

Image not found or type unknown



construction habitation litige

Par **honiwan**, le **11/03/2009** à **06:40**

bonjour voila je suis en construction d'une maison neuve par un constructeur d'habitation x

il ne respect pas le cahier des charge quand cas la tailles des fenêtres notamment ici il y en a une montée plus petite que prévue

on a effectuer une modification de plan . on a supprimer une chambre met le prix au final est toujours le même

quelles sont mes droits puis je bénéficier du non paiement des fameux 5 pour cent restant due